

MEMO – L'accueil à l'Ehpad des personnes de l'extérieur en CANICULE ORANGE-ROUGE

Pour la bonne gestion en interne, le process de l'accueil de personnes âgées est défini comme suit :

1 – Capacité

Raisonnablement, pour un accueil dans de bonnes conditions, il est possible d'ouvrir l'accès à l'établissement à 12 personnes MAXIMUM, soit 10% des effectifs résidents autorisés actuellement.

2 – Quand et où accueillir ?

Compte-tenu des espaces de la structure, il est défini un accueil :

- **du lundi au dimanche**
- **entre 10h et 19h**

Les personnes seront accueillies :

- **3 personnes dans la salle à manger « invités » et 3 personnes dans le salon de thé du RDC. Des toilettes et points d'eau ainsi que des sorties immédiate s'y trouvent.**
- **2 tables soit 6 personnes installées dans le hall à l'arrière de l'accueil au rez-de-chaussée.**

3 – Les conditions

- **L'inscription préalable est obligatoire :** contact@leslandiers.fr – 04.78.78.32.32
 - Jusqu'au **jour J** si la personne ne souhaite pas manger à l'Ehpad ou manger en apportant son repas.
 - **J-2** si la personne souhaite prendre le **repas proposé par l'établissement : plateau à 11€.**
- Personnes accueillies **SANS ACCOMPAGNEMENT DE SOINS** ou avec son auxiliaire de vie.

L'Ehpad est heureux de pouvoir aider toutes personnes durant cette période éprouvante de canicule en recherche d'un lieu de répit.